



COMPTE D'EXPLOITATION

de la
prévoyance
professionnelle
2021



Chère lectrice, cher lecteur,

La pandémie de Covid-19 a également fortement impacté 2021, ce qui ne nous a pas empêchés de bien clôturer l'exercice: grâce au bon résultat de risque, nous avons pu renforcer les provisions pour les engagements futurs et sommes ainsi très bien armés pour relever les défis à venir. La notation **AA** de **Standard & Poor's** confirme également notre solidité financière. En particulier en temps de crise, nos clients apprécient cette sécurité et cette stabilité. Le résultat d'exploitation positif a permis, l'année dernière aussi, d'attribuer un montant important au fonds d'excédents et d'offrir une rémunération globale attractive des avoirs de vieillesse à nos assurés dans l'assurance complète.

Notre nouveau système de gestion Vie collective (KLS), constitue un outil moderne, économique et parfaitement adapté aux besoins de nos clients. La modernisation de l'environnement système ainsi que le processus d'amélioration continue contribueront à une efficacité accrue et à une réduction des coûts administratifs.

Allianz Suisse reste un prestataire important de l'assurance complète et permet, grâce à une protection du capital et à une garantie de taux qui ont fait leurs preuves, à nos clients soucieux de sécurité de ne pas s'inquiéter de leurs fonds placés à la caisse de pensions, même en temps de crise. Un autre élément apprécié est notre engagement en faveur de l'investissement durable: la durabilité constitue en effet un pilier de notre stratégie d'entreprise. L'ensemble de nos activités s'inscrivent dans une démarche responsable, écologique et sociale. Nous nous engageons aujourd'hui pour les générations futures. Nos efforts en ce sens sont reconnus également au niveau international: l'année dernière, le groupe Allianz a de nouveau obtenu le meilleur score de la branche dans le **Dow Jones Sustainability Index (DJSI)** réitérant ainsi sa position **d'assureur le plus durable au monde**. Un résultat dont nous sommes très fiers.

Nous assumons notre responsabilité envers les générations

futures, non seulement en matière d'environnement, mais aussi de prévoyance vieillesse, laquelle se distingue par sa durabilité: nous avons ainsi posé les fondations pour réduire la redistribution (contraire au système) entre actifs et retraités. Le 1.1.2022, nous avons introduit notre **nouveau modèle de taux de conversion** dans l'assurance complète, lequel contribue largement à une plus grande équité entre les générations dans la prévoyance professionnelle. Il est grand temps, avec la réforme en cours de la LPP, de créer les conditions-cadres nécessaires également sur le plan politique et de réduire ainsi de manière réglementaire la redistribution non souhaitée.

La guerre en Ukraine a déclenché une nouvelle crise, dont les conséquences sur l'économie mondiale ne sont pas encore prévisibles. Nos clients peuvent toutefois être rassurés: nos critères de durabilité sont stricts et nous excluons donc totalement certaines entreprises et branches de nos activités: nous n'investissons par exemple pas dans les secteurs controversés de la fabrication d'armes biologiques et chimiques, de mines antipersonnel ou de bombes à fragmentation.

Nous remercions tous ceux qui ont largement contribué à notre succès l'année dernière, en particulier nos clients, et espérons qu'une solution pacifique pourra rapidement être trouvée aux conflits actuels en Europe.

Cordiales salutations

Monika Behr
Responsable Vie

Compte d'exploitation

de la prévoyance professionnelle 2021

Pour les assurances de prévoyance professionnelle en Suisse, un compte d'exploitation annuel doit être tenu séparément; celui-ci présente le compte de résultat des entreprises actives dans ce domaine. Toutes les indications se fondent sur le bouclage statutaire, soumis à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le compte d'exploitation satisfait aux exigences de publication envers les institutions de prévoyance assurées.

Le produit total est principalement déterminé par les primes périodiques, les primes uniques et les produits des placements. Les prestations d'assurance comprennent aussi bien les prestations par suite de vieillesse, de décès et d'invalidité que les prestations en capital par suite de libre passage et de rachat.

Aperçu du compte de résultat

En millions de CHF

	2021	2020	Δ abs	Δ %
Produits				
Primes brutes comptabilisées	1'315.3	1'294.1	21.2	2%
Primes d'épargne	1'172.4	1'148.4	24.0	2%
Bonifications de vieillesse	615.2	585.4	29.7	5%
Apports individuels après entrée en fonction, rachat, EPL ou divorce	409.7	454.1	-44.4	-10%
Avoirs de vieillesse apportés lors de reprises de contrats	142.6	98.9	43.7	44%
Apports pour rentes de vieillesse et de survivants	-0.0	0.1	-0.1	-123%
Apports pour rentes d'invalidité et d'enfant d'invalides	1.3	1.5	-0.2	-14%
Apports pour polices de libre passage	3.7	8.4	-4.7	-56%
Primes de risque	93.1	94.5	-1.4	-1%
Primes de frais	49.8	51.2	-1.3	-3%
Produits nets des placements	228.3	217.7	10.6	5%
Produits bruts des placements	250.0	237.7	12.3	5%
Produits directs des placements	249.3	237.8	11.5	5%
Liquidités	6.5	4.6	1.9	42%
Obligations	131.1	114.2	16.9	15%
Biens immobiliers	54.4	56.0	-1.5	-3%
Hypothèques	22.3	24.6	-2.3	-9%
Autres placements	35.1	38.5	-3.4	-9%
Résultats de cessions	17.5	85.8	-68.2	-80%
Solde des plus-values et des amortissements	8.7	-50.8	59.6	-117%
Résultat monétaire	-22.9	-33.5	10.6	-32%
Charges d'intérêts	-2.7	-1.5	-1.2	77%
Frais de gestion de fortune	-21.7	-20.0	-1.7	8%
Autres produits	0.0	-0.0	0.0	-1'015%
Résultat de la réassurance	-2.3	-2.2	-0.0	2%
Produit total	1'541.4	1'509.6	31.9	2%
Charges				
Prestations d'assurance	1'450.4	1'278.7	171.7	13%
Prestations par suite de vieillesse	273.0	281.4	-8.4	-3%
Prestations de rentes	140.3	147.8	-7.5	-5%
Taux	51%	53%		
Prestations en capital	132.7	133.6	-0.9	-1%
Taux	49%	47%		
Prestations par suite de décès et d'invalidité	92.6	93.4	-0.8	-1%
Prestations de rentes	61.2	44.4	16.7	38%
Prestations en capital	31.4	49.0	-17.5	-36%

Prestations individuelles en capital (libre passage, EPL, divorce, PLP)	766.0	746.3	19.6	3%
Valeurs de rachat lors de la dissolution de contrats	310.2	149.5	160.7	108%
Charges de traitement des prestations	8.7	8.1	0.6	8%
	2021	2020	Δ abs	Δ %
Variation des provisions techniques	-14.1	124.7	-138.8	-111%
Avoir de vieillesse	-166.9	21.6	-188.5	-873%
Provisions pour futures pertes liées au taux de conversion	2.5	3.0	-0.5	-17%
Réserve mathématique des rentes de vieillesse et de survivants en cours	104.1	108.8	-4.7	-4%
Réserve mathématique des rentes d'invalidité et d'enfant d'invalides en cours	-2.5	1.2	-3.7	-303%
Réserve mathématique des polices de libre passage	-24.8	-32.0	7.2	-22%
Réserve mathématique autres couvertures	2.2	-2.8	5.0	-177%
Renforcements des réserves mathématiques des rentes et des polices libre passage	9.5	-3.0	12.5	-417%
Provision pour cas d'assurance survenus, mais non encore liquidés (RBNS et IBNR)	4.5	5.4	-0.8	-15%
Provisions pour fluctuation de valeur et garantie de taux	49.1	18.3	30.8	168%
Provisions pour renchérissement	0.0	-2.0	2.0	-100%
Autres provisions techniques	8.2	6.3	1.9	30%
Attribution au fonds d'excédents	17.6	14.0	3.6	26%
Modification des reports de primes	-	-	-	
Frais d'acquisition et d'administration	49.3	54.7	-5.4	-10%
Autres charges	1.1	1.2	-0.1	-4%
Résultat d'exploitation	37.1	36.3	0.8	2%
Charges globales	1'541.4	1'509.6	31.9	2%

Commentaires sur le compte de résultat

Les recettes de primes ont augmenté de près de 2%, à 1315,3 millions de CHF, en 2021, en raison de la hausse des primes uniques. Les produits nets des placements sont supérieurs de 10,6 millions de CHF à ceux de l'exercice précédent. Le résultat des cessions, qui s'est dégradé de 68,2 millions de CHF, a pu être compensé par une amélioration du solde des plus-values et des amortissements de 59,6 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent ainsi que par une amélioration de 10,6 millions de CHF du résultat monétaire. Les produits des placements en obligations, qui ont été supérieurs de 16,9 millions de CHF à ceux de l'exercice précédent, ont également eu une incidence positive.

La réserve mathématique des rentes de vieillesse et de survivants a augmenté de 104,1 millions de CHF en 2021 en raison de nouveaux bénéficiaires de rentes de vieillesse. Par contre, l'avoir de vieillesse a diminué de 166,9 millions de CHF du fait d'un nombre accru de pertes de contrats. La réserve mathématique des polices de libre passage a elle aussi baissé, à hauteur de 24,8 millions de CHF, en raison du nombre réduit de nouvelles affaires. Le résultat financier s'est de nouveau nettement amélioré par rapport à l'année précédente. La somme de 17,6 millions de CHF a été attribuée au fonds d'excédents, soit 3,6 millions de plus que l'année précédente.

Aperçu du bilan

En millions de CHF

Actifs	2021	2020	Δ abs	Δ %
Placements	11'657.5	11'417.9	239.6	2%
Liquidités	373.3	198.5	174.8	88%
Obligations	6'982.4	6'885.2	97.2	1%
CHF	4'931.5	4'938.8	-7.3	0%
ME	2'050.8	1'946.3	104.5	5%
Biens immobiliers	1'704.6	1'626.7	77.9	5%
Hypothèques	1'518.6	1'549.8	-31.2	-2%
Actions et participations	711.8	671.9	39.8	6%
Placements alternatifs	-	-	-	-
Parts de fonds de placement	14.7	-	14.7	-
Revenus nets issus d'instruments financiers dérivés	4.0	2.7	1.3	50%
Autres placements	348.0	483.0	-135.0	-28%
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	23.1	43.1	-20.0	-46%
Autres actifs	66.9	75.4	-8.6	-11%
Réassurance passive	1.1	1.4	-0.3	-20%
Total actifs	11'748.6	11'537.8	210.8	2%
Passifs	2021	2020	Δ abs	Δ %
Provisions techniques	10'500.7	10'514.8	-14.1	0%
Avoir de vieillesse	6'029.1	6'196.0	-166.9	-3%
Part obligatoire	3'439.0	3'565.9	-126.8	-4%
Part surobligatoire	2'590.0	2'630.1	-40.1	-2%
Provisions pour futures pertes liées au taux de conversion des rentes	313.0	310.5	2.5	1%
Part obligatoire	282.0	269.5	12.5	5%
Part surobligatoire	31.0	41.0	-10.0	-24%
Réserve mathématique des rentes de vieillesse et de survivants en cours	2'173.0	2'068.9	104.1	5%
Part obligatoire	1'331.9	1'254.7	77.1	6%
Part surobligatoire	841.1	814.2	26.9	3%
Réserve mathématique des rentes d'invalidité et d'enfant d'invalides en cours	631.7	634.1	-2.5	0%
Part obligatoire	402.4	401.1	1.3	0%
Part surobligatoire	229.3	233.0	-3.8	-2%
Réserve mathématique des polices de libre passage	504.8	529.6	-24.8	-5%
Réserve mathématique autres couvertures	8.9	6.7	2.2	33%
Renforcements des réserves mathématiques des rentes et des PLP	502.5	458.6	43.9	10%
Provision pour cas d'assurance survenus, mais non encore liquidés (RBNS et IBNR)	104.3	99.8	4.5	5%
Provisions pour garanties de taux, fluctuations de sinistres et de valeur	125.4	102.5	22.9	22%
Autres provisions techniques	-	-	-	-
Provisions pour renchérissement	108.0	108.0	0.0	0%
État au début de l'exercice	108.0	110.0	-2.0	-2%
Primes de renchérissement brutes	0.8	0.8	-0.0	-0%
Charges financières	-0.6	-0.6	0.0	0%
Charges pour augmentations liées au renchérissement des rentes de risque	-0.0	-0.2	-0.2	-87%
Dissolution en faveur de renforcements selon l'art. 149, al. 1, let. a	-	-	-	-
Dissolution en faveur du fonds d'excédents	-0.3	-2.0	1.8	-88%
Constitution de provisions supplémentaires pour renchérissement	-	-	-	-
Fonds d'excédents	52.2	54.0	-1.8	-3%
État au début de l'exercice	54.0	57.3	-3.3	-6%
Distribution aux institutions de prévoyance (répartition des excédents)	-19.4	-17.3	-2.1	12%
Participation aux excédents, exercice en cours (attribution des excédents)	17.6	14.0	3.6	26%
Prélèvement pour couvrir le déficit d'exploitation	-	-	-	-
Correction de la valorisation	-	-	-	-
Reports de primes	-	-	-	-
Parts d'excédents créditées	-	-	-	-
Autres passifs	1'195.6	968.9	226.7	23%
Total passifs	11'748.6	11'537.8	210.8	2%

Le portefeuille des placements Allianz Suisse Vie collective en détail

Politique de placement d'Allianz Suisse

Dans l'assurance complète, les entreprises affiliées et leurs assurés n'assument pas eux-mêmes les risques de placement. Allianz Suisse continue d'axer sa politique de placement des fonds de prévoyance sur la réalisation d'un rendement attractif à long terme tout en évitant de prendre des risques inutiles afin de pouvoir en tout temps honorer ses engagements.

L'année écoulée a été à nouveau marquée par la pandémie de COVID. Par ailleurs, les goulets d'étranglement persistants en matière d'approvisionnement et les prix élevés de l'énergie ont mis à l'épreuve la poursuite de la reprise conjoncturelle en fin d'année. Le Swiss Performance Index, qui reflète les entreprises cotées en bourse en Suisse, a augmenté de +23,4% au cours de l'année. De plus, le rendement des obligations sûres de la Confédération a légèrement augmenté en 2021.

Dans cet environnement de marché des capitaux très volatil tout au long de l'année, Allianz Suisse a dégagé un rendement net des valeurs comptables de 1,98% après déduction des frais.

Allianz Suisse s'efforce d'investir dans toutes les catégories de placement de manière durable. Elle prend donc en compte les facteurs ESG (Environmental, Social, Governance) et applique activement des critères d'exclusion. Les entreprises qui tirent plus de 30% de leur chiffre d'affaires de l'exploitation du charbon, qui génèrent plus de 30% de leur

énergie du charbon ou qui compromettent l'objectif des deux degrés par la construction de grandes centrales à charbon sont exclues. C'est le cas bien sûr également pour les investissements dans les fabricants d'armes biologiques et chimiques, de mines antipersonnel et de munitions en relation avec l'uranium enrichi, d'armes incendiaires ou d'armes nucléaires. Par ailleurs, nous respectons les recommandations d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR). Ce faisant, nous combinons la création de valeur économique à long terme avec un engagement écologique, une responsabilité sociale et une bonne gouvernance d'entreprise. Allianz Suisse investit en outre dans des projets d'habitat durables et prometteurs.

Les placements sont toujours diversifiés au niveau mondial afin de contrebalancer la faiblesse des taux en Suisse. Indépendamment de cet engagement international, les obligations à taux fixe en francs suisses constituent l'essentiel de nos placements. Le portefeuille immobilier est encore développé grâce à l'achèvement progressif de projets résidentiels sur des sites attractifs en Suisse. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons de nouveau dégagé un rendement intéressant sur les biens immobiliers. Le volume d'hypothèques a légèrement baissé.

Allocation d'actifs

Placements de capitaux	2021	2020
Liquidités	3.2%	1.7%
Obligations	59.9%	60.3%
CHF	42.3%	43.3%
ME	17.6%	17.0%
Biens immobiliers	14.6%	14.2%
Hypothèques	13.0%	13.6%
Actions et participations	6.1%	5.9%
Placements alternatifs	0.0%	0.0%
Parts de fonds de placement	0.1%	0.0%
Revenus nets issus d'instruments financiers dérivés	0.0%	0.0%
Autres placements	3.0%	4.2%

Fonds d'excédents

En millions de CHF

	2021	2020	Δ abs	Δ %
État au début de l'exercice	54.0	57.3	-3.3	-6%
Distribution aux institutions de prévoyance (répartition des excédents)	-19.4	-17.3	-2.1	12%
Participation aux excédents, exercice en cours (attribution des excédents)	17.6	14.0	3.6	26%
Prélèvement pour couvrir le déficit d'exploitation	-	-	-	
Correction de la valorisation	-	-	-	
État à la fin de l'exercice	52.2	54.0	-1.8	-3%
Soumis à la quote-part minimale	51.6	53.6	-2.0	-4%
Non soumis à la quote-part minimale	0.6	0.5	0.2	43%

Le fonds d'excédents est attribué aux entreprises affiliées aux fondations collectives et sert à financer les participations futures aux excédents, dont il doit ainsi garantir la stabilité pour les assurés. Il est alimenté par l'attribution du compte d'exploitation. Les montants crédités au fonds d'excédents reviennent aux assurés. Le montant du prélèvement annuel sur ce fonds est limité par la loi. Les excédents doivent être redistribués aux assurés au plus tard dans un délai de cinq ans. La distribution maximale est limitée à deux tiers du fonds d'excédents par an.

En général, les parts d'excédents sont portées au crédit de l'avoir de vieillesse. La bonification individuelle est indiquée dans le certificat de prévoyance de l'assuré.

En 2021, 17,6 millions de CHF ont été attribués au fonds d'excédents et 19,4 millions distribués aux entreprises affiliées et à leurs caisses de prévoyance. Une rémunération globale intéressante a ainsi pu être proposée aux assurés également en 2021. Dans un environnement difficile, la dotation du fonds d'excédents (52,2 millions de CHF) reste solide et suffisante pour garantir à l'avenir aussi une rémunération conforme au marché.

Provisions pour renchérissement

En millions de CHF

	2021	2020	Δ abs	Δ %
État au début de l'exercice	108.0	110.0	-2.0	-2%
Primes de renchérissement brutes	0.8	0.8	-0.0	0%
Charges financières	-0.6	-0.6	0.0	0%
Charges pour augmentations liées au renchérissement des rentes de risque	-0.0	-0.2	0.2	-87%
Dissolution en faveur de renforcements selon l'art. 149, al. 1, let. a	-	-	-	-
Dissolution en faveur du fonds d'excédents	-0.3	-2.0	1.8	-88%
Constitution de provisions supplémentaires pour renchérissement	-	-	-	-
État à la fin de l'exercice	108.0	108.0	0.0	0%

Provisions techniques

Les provisions techniques ont été réduites de 14,1 millions de CHF pour atteindre 10 500,7 millions de CHF. La réduction de l'avoir de vieillesse (-166,9 millions de CHF) ainsi que la baisse de la réserve mathématique pour les polices de libre passage (-24,8 millions de CHF) sont compensées par l'augmentation de la réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours (+104,1 millions de CHF), l'augmentation des provisions pour garanties de taux, fluctuations de sinistres et de valeur (+22,9 millions de CHF) ainsi que le renforcement des réserves mathématiques des rentes et des PLP (+43,9

millions de CHF), le renforcement pour les PLP étant directement compris dans la réserve mathématique des PLP. La provision pour les pertes futures liées au taux de conversion des rentes a dû être augmentée de 2,5 millions de CHF, tout comme la provision pour les cas d'assurance survenus mais non encore réglés (RBNS et IBNR), qui a augmenté de 4,5 millions de CHF.

Un examen visant vérifier la dotation des provisions destinée à financer les obligations futures est effectué régulièrement.

En millions de CHF, en valeur brute

	2021	2020	Δ abs	Δ %	2021	2020
Provisions techniques	10'500.7	10'514.8	-14.1	0%	100.0%	100.0%
Avoir de vieillesse	6'029.1	6'196.0	-166.9	-3%	57.4%	58.9%
Part obligatoire	3'439.0	3'565.9	-126.8	-4%	32.8%	33.9%
Part surobligatoire	2'590.0	2'630.1	-40.1	-2%	24.7%	25.0%
Provisions pour futures pertes liées au taux de conversion des rentes	313.0	310.5	2.5	1%	3.0%	3.0%
Part obligatoire	282.0	269.5	12.5	5%	2.7%	2.6%
Part surobligatoire	31.0	41.0	-10.0	-24%	0.3%	0.4%
Réserve mathématique des rentes de vieillesse et de survivants en	2'173.0	2'068.9	104.1	5%	20.7%	19.7%
Part obligatoire	1'331.9	1'254.7	77.1	6%	12.7%	11.9%
Part surobligatoire	841.1	814.2	26.9	3%	8.0%	7.7%
Réserve mathématique des rentes d'invalidité et d'enfant d'invalides	631.7	634.1	-2.5	0%	6.0%	6.0%
Part obligatoire	402.4	401.1	1.3	0%	3.8%	3.8%
Part surobligatoire	229.3	233.0	-3.8	-2%	2.2%	2.2%
Réserve mathématique des polices de libre passage	504.8	529.6	-24.8	-5%	4.8%	5.0%
Réserve mathématique autres couvertures	8.9	6.7	2.2	33%	0.1%	0.1%
Renforcements des réserves mathématiques des rentes et des PLP	502.5	458.6	43.9	10%	4.8%	4.4%
Provision pour cas d'assurance survenus, mais non encore liquidés	104.3	99.8	4.5	5%	1.0%	0.9%
Provisions pour garanties de taux, fluctuations de sinistres et de valeur	125.4	102.5	22.9	22%	1.2%	1.0%
Autres provisions techniques	-	-	-		0.0%	0.0%
Provisions pour renchérissement	108.0	108.0	0.0	0%	1.0%	1.0%

Preuve du respect de la quote-part minimale

La quote-part minimale (Legal Quote) garantit à l'assuré une participation adéquate au produit de la société d'assurances. Selon les dispositions légales, au moins 90% des produits doivent être utilisés en faveur des preneurs d'assurance, sous forme de prestations d'assurance, de renforcements des réserves ou d'attributions au fonds d'excédents.

Dans les affaires de prévoyance professionnelle, la répartition est faite entre les processus d'épargne, de risque et de frais. Les produits sont utilisés en premier lieu pour financer les charges liées à chaque processus. Le solde éventuel sert à constituer des renforcements de réserves afin de garantir durablement les engagements en matière de prestations et d'accroître le fonds d'excédents.

Soumis à la quote-part minimale

En millions de CHF

	Total		Soumis à la quote-part minimale					
	2021	2020	Δ abs	Δ %	2021	2020	Δ abs	Δ %
Somme des composantes du produit	371.2	363.4	7.9	2%	371.0	363.1	8.0	2%
Processus d'épargne (produit des placements)	228.3	217.7	10.6	5%	228.1	217.4	10.7	5%
Processus de risque (primes de risque)	93.1	94.5	-1.4	-1%	93.1	94.5	-1.4	-1%
Processus de frais (primes de frais)	49.8	51.2	-1.3	-3%	49.8	51.2	-1.3	-3%
Somme des dépenses	-253.0	-299.0	46.0	-15%	-253.2	-298.8	45.5	-15%
Processus d'épargne (principalement rémunération technique)	-142.7	-161.8	19.1	-12%	-142.1	-161.6	19.5	-12%
Processus de risque (principalement prestations décès et invalidité)	-60.0	-81.3	21.4	-26%	-60.8	-81.4	20.6	-25%
Processus de frais (principalement frais d'administration)	-50.3	-55.8	5.5	-10%	-50.3	-55.8	5.5	-10%
Résultat brut du compte d'exploitation	118.3	64.4	53.9	84%	117.8	64.3	53.5	83%
Constitution et dissolution de provisions techniques	-63.5	-14.0	-49.5	352%	-63.1	-14.2	-49.0	346%
Dans le processus d'épargne	-55.6	-16.8	-38.8	231%	-55.2	-16.9	-38.3	227%
Risque de longévité	-4.0	4.5	-8.5	-189%	-4.0	4.5	-8.5	-189%
Lacunes de couverture lors de la conversion en rentes	-2.5	-3.0	0.5	-17%	-2.5	-3.0	0.5	-17%
Garanties de taux d'intérêt	-34.4	-20.3	-14.1	69%	-34.4	-20.4	-14.0	69%
Dissolution provisions pour renchérissement en faveur de renforcements	-	-	-	-	-	-	-	-
Fluctuations de la valeur des placements	-14.7	2.0	-16.7	-835%	-14.3	2.0	-16.3	-815%
Dans le processus de risque	-8.2	0.7	-8.9	-1'265%	-8.2	0.7	-8.9	-1271%
Cas d'assurance déclarés, mais non encore liquidés	-	-	-	-	-	-	-	-
Cas d'assurance survenus, mais non encore déclarés	-	-	-	-	-	-	-	-
Fluctuations des sinistres	-8.2	0.7	-8.9	-1'265%	-8.2	0.7	-8.9	-1271%
Changement et assainissement des tarifs	-	-	-	-	-	-	-	-
Dissolution provisions pour renchérissement en faveur de renforcements	-	-	-	-	-	-	-	-
Constitution de provisions supplémentaires pour renchérissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Dissolution provisions pour renchérissement en faveur du fonds d'excédents	0.3	2.0	-1.8	-88%	0.3	2.0	-1.8	-88%
Frais pour capital-risque supplémentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Attribution au fonds d'excédents	-17.6	-14.0	-3.6	26%	-17.5	-13.8	-3.7	27%
Résultat du compte d'exploitation	37.1	36.3	0.8	2%	37.1	36.3	0.8	2%
Quote-part de distribution	90.0%	90.0%			90.0%	90.0%		
Quote-part minimale					90.0%	90.0%		

Non soumis à la quote-part minimale

En millions de CHF

	Total		Non soumis à la quote-part mir					
	2021	2020	Δ abs	Δ %	2021	2020	Δ abs	Δ %
Somme des composantes du produit	371.2	363.4	7.9	2%	0.2	0.3	-0.1	-25%
Processus d'épargne (produit des	228.3	217.7	10.6	5%	0.2	0.3	-0.1	-25%
Processus de risque (primes de risque)	93.1	94.5	-1.4	-1%	0.0	-	0.0	
Processus de frais (primes de frais)	49.8	51.2	-1.3	-3%	-0.0	-	-0.0	
Somme des dépenses	-253.0	-299.0	46.0	-15%	0.2	-0.2	0.5	-222%
Processus d'épargne (principalement	-142.7	-161.8	19.1	-12%	-0.6	-0.2	-0.3	167%
rémunération technique)								
Processus de risque (principalement prestations décès et	-60.0	-81.3	21.4	-26%	0.8	0.0	0.8	4849%
invalidité)								
Processus de frais (principalement frais	-50.3	-55.8	5.5	-10%	-0.0	-0.0	0.0	-3%
d'administration)								
Résultat brut du compte d'exploitation	118.3	64.4	53.9	84%	0.5	0.1	0.4	448%
Constitution et dissolution de provisions techniques	-63.5	-14.0	-49.5	352%	-0.4	0.1	-0.5	-479%
Dans le processus d'épargne	-55.6	-16.8	-38.8	231%	-0.4	0.1	-0.5	-500%
Risque de longévité	-4.0	4.5	-8.5	-189%	-	-	-	
Lacunes de couverture lors de la conversion	-2.5	-3.0	0.5	-17%	-	-	-	
en rentes								
Garanties de taux d'intérêt	-34.4	-20.3	-14.1	69%	-	0.1	-0.1	-100%
Dissolution provisions pour renchérissement en faveur de renforcements	-	-	-		-	-	-	
Fluctuations de la valeur des placements	-14.7	2.0	-16.7	-835%	-0.4	-	-0.4	
Dans le processus de risque	-8.2	0.7	-8.9	-1'265%	0.0	0.0	0.0	190%
Cas d'assurance déclarés, mais non encore	-	-	-		-	-	-	
liquidés								
Cas d'assurance survenus, mais non encore déclarés	-	-	-		-	-	-	
Fluctuations des sinistres	-8.2	0.7	-8.9	-1'265%	0.0	0.0	0.0	190%
Changement et assainissement des tarifs	-	-	-		-	-	-	
Dissolution provisions pour renchérissement en faveur de	-	-	-		-	-	-	
renforcements								
Constitution de provisions supplémentaires	-	-	-		-	-	-	
pour renchérissement								
Dissolution provisions pour renchérissement en faveur du fonds	0.3	2.0	-1.8	-88%	-0.0	-0.0	0.0	-94%
d'excédents								
Frais pour capital-risque supplémentaire	-	-	-		-	-	-	
Attribution au fonds d'excédents	-17.6	-14.0	-3.6	26%	-0.1	-0.2	0.1	-68%
Résultat du compte d'exploitation	37.1	36.3	0.8	2%	0.0	0.0	-0.0	-25%
Quote-part de distribution	90.0%	90.0%			90.0%	90.0%		

Quote-part minimale

Lors de l'exercice 2021, Allianz Suisse a utilisé 90% des produits «soumis à la quote-part» en faveur des assurés.

Processus	Produit	Charges
Processus d'épargne	Produit net des placements	Rémunération des avoirs de vieillesse et des réserves mathématiques pour les rentes en cours, conversion de l'avoir de vieillesse en rentes de vieillesse
Processus de risque	Prime de risque	Versement de prestations d'invalidité et de survivants, constitution de réserves mathématiques pour les nouvelles rentes
Processus de frais	Prime de frais	Prestations liées à l'administration des solutions de prévoyance et d'assurance et au conseil des clients

Récapitulatif du résultat d'exploitation

En millions de CHF

	Résultat	Part du produit total	Résultat	Part du produit total
Part des affaires soumises à la quote-part minimale	37.1	10.0%	36.3	10.0%
Part des affaires non soumises à la quote-part minimale	0.0	10.0%	0.0	10.0%
Résultat d'exploitation	37.1	10.0%	36.3	10.0%

Chiffres-clés

Dans un environnement de marché des capitaux volatil, les rendements des placements à faible risque en Suisse ont légèrement progressé pour s'établir à un niveau supérieur à 2020. Les amortissements sur les actions, les réalisations de titres à revenu fixe et la baisse des frais de couverture du risque de change ont conduit à un résultat financier supérieur de 1.98%, soit +8 points de base, à celui de l'année précédente. Les réserves d'évaluation ont globalement diminué, mais le recul des titres à revenu fixe a pu être partiellement compensé par l'augmentation des actions et des biens immobiliers.

Avec l'achèvement de l'implémentation du nouveau système de gestion dans la vie collective, les charges d'exploitation ont pu être réduites de 4,8 millions de CHF de plus par rapport à l'année précédente, pour atteindre 57,9 millions de CHF.

Le nombre d'assurés a reculé de 2% pour s'établir à 134 585 en 2021. Le nombre d'actifs a quant à lui nettement diminué. Le nombre de polices de libre passage continue également à baisser.

Chiffres-clés

En millions de CHF

	2021	2020	Δ abs	Δ %	
Fonds d'excédents	52.2	54.0	-1.8	-3%	
Part liée	20.6	18.0	2.6	14%	
Part libre	31.6	36.0	-4.4	-12%	
	2021	2020	Δ abs	Δ %	
Produits nets des placements	228.3	217.7	10.6	5%	
Produits bruts des placements	250.0	237.7	12.3	5%	
Frais de gestion de fortune	-21.7	-20.0	-1.7	8%	
	2021	2020	Δ abs	Δ %	2019
Placements et réserves latentes					
Valeur comptable des placements	11'657.5	11'417.9	239.6	2%	11'520.3
Valeur de marché des placements	13'526.8	13'346.3	180.5	1%	13'348.0
Réserves latentes	1'869.3	1'928.4	-59.1	-3%	1'827.7
	2021	2020	Δ abs	Δ %	
Rendement des valeurs comptables et performance des valeurs de					
Rendement net des valeurs comptables	1.98%	1.90%	0.08%	4%	
Performance nette des valeurs de marché	1.26%	2.39%	-1.13%	-47%	
Rendement brut des valeurs comptables	2.17%	2.07%	0.09%	5%	
Performance brute des valeurs de marché	1.42%	2.54%	-1.11%	-44%	
	2021	2020	Δ abs	Δ %	
Taux d'intérêt et taux de conversion					
Taux d'intérêt technique pour l'évaluation des engagements de	0.56%	0.70%	-0.15%	-21%	
Taux d'intérêt pour la rémunération de l'avoit de vieillesse	1.00%	1.00%	0.00%	0%	
Taux d'intérêt pour la rémunération de l'avoit de vieillesse	0.13%	0.13%	0.00%	0%	
Taux minimal LPP obligatoire (compte témoin)	1.00%	1.00%	0.00%	0%	
Taux de conversion H65 pour l'avoit de vieillesse obligatoire	6.80%	6.80%	0.00%	0%	
Taux de conversion H65 pour l'avoit de vieillesse subobligatoire	4.87%	4.89%	-0.02%	0%	
Taux de conversion F64 pour l'avoit de vieillesse obligatoire	6.80%	6.80%	0.00%	0%	
Taux de conversion F64 pour l'avoit de vieillesse subobligatoire	4.76%	4.77%	-0.01%	0%	
Taux de conversion obligatoire pour la rente de vieillesse H65/F64 (compte témoin)	6.80%	6.80%	0.00%	0%	
	2021	2020	Δ abs	Δ %	
Nombre d'assurés au 31.12	134'585	137'090	-2'505	-2%	
Nombre d'assurés actifs	78'071	79'804	-1'733	-2%	
Nombre d'assurés dans l'assurance complète	76'775	78'133	-1'358	-2%	
Nombre d'autres assurés actifs	1'296	1'671	-375	-22%	
Nombre de bénéficiaires de rentes	13'445	12'871	574	4%	
Nombre de polices de libre passage	43'069	44'415	-1'346	-3%	
	2021	2020	Δ abs	Δ %	
Primes de frais par unité d'imputation					
Total des primes de frais	49.8	51.2	-1.3	-3%	
Par tête (en CHF)	370.0	373.0	-3.0	-1%	
Primes de frais des assurés actifs	48.8	49.7	-0.9	-2%	
Par tête (en CHF)	625.0	623.0	2.0	0%	
Primes de frais des polices de libre passage	1.0	1.4	-0.4	-29%	
Par tête (en CHF)	24.0	32.0	-8.0	-26%	
Autres primes de frais	0.0	0.0	0.0		

	2021	2020	Δ abs	Δ %
Charges d'exploitation par unité d'imputation				
Total des charges d'exploitation	57.9	62.7	-4.8	-8%
Par tête (en CHF)	431.0	458.0	-27.0	-6%
Charges d'exploitation des assurés actifs	42.2	46.8	-4.6	-10%
Par tête (en CHF)	540.0	587.0	-46.0	-8%
Charges d'exploitation des bénéficiaires de	9.1	8.5	0.6	7%
Par tête (en CHF)	675.0	658.0	17.0	3%
Charges d'exploitation des polices de libre	6.7	7.5	-0.8	-11%
Par tête (en CHF)	155.0	168.0	-13.0	-8%
Charges d'exploitation des autres unités	0.0	0.0	0.0	
	2021	2020	Δ abs	Δ %
Charges d'exploitation par centre de charges				
Total des charges d'exploitation	57.9	62.7	-4.8	-8%
Frais d'acquisition et d'administration	49.3	54.7	-5.4	-10%
Frais d'acquisition	26.1	30.0	-3.9	-13%
des courtiers	4.8	5.0	-0.2	-3%
du propre service externe	4.6	6.2	-1.5	-25%
autres	16.7	18.8	-2.2	-12%
Frais de marketing et de publicité	1.0	2.2	-1.2	-53%
Frais de gestion générale	22.1	22.5	-0.3	-2%
Charges de traitement des prestations	8.7	8.1	0.6	8%
Part de la réassurance	-	-	-	
	2021	2020	Δ abs	Δ %
Valeur de marché des placements	13'526.8	13'346.3	180.5	1%
Taux	100.0%	100.0%	0.0%	0%
Placements directs	13'526.8	13'346.3	180.5	1%
Taux	100.0%	100.0%	0.0%	0%
Placements collectifs à un ou plusieurs	-	-	-	
Taux	0.0%	0.0%	0.0%	
Placements collectifs non transparents en matière de frais	-	-	-	
Taux	0.0%	0.0%	0.0%	

Frais de gestion de fortune

Afin de garantir une parfaite transparence des frais de gestion de fortune, le tableau suivant indique l'ensemble des frais occasionnés par les placements, qui sont ensuite traités différemment selon leur nature, conformément aux prescriptions comptables.

Avec des placements de 13,5 milliards de CHF et des frais de gestion de fortune de 21,7 millions de CHF (0,16%), les assurés bénéficient toujours des conditions avantageuses des placements bien établis au sein du groupe Allianz.

En millions de CHF

	2021	2020	Δ abs	Δ %
Frais de gestion de fortune (nets selon le compte d'exploitation PP)	21.7	20.0	1.7	8%
Frais de gestion de fortune (bruts selon le tableau CHS)	52.2	53.2	-1.0	-2%
Frais TER	44.5	43.5	1.0	2%
Placements directs	44.5	43.5	1.0	2%
Placements à un ou plusieurs niveaux (chiffre-clé des coûts)	-	-	-	-
Frais TTC	0.2	0.8	-0.6	-72%
Frais SC	7.5	8.9	-1.4	-15%
Frais inscrits à l'actif	-0.2	-5.6	5.4	-96%
Frais d'entretien des immeubles	-30.3	-27.6	-2.7	10%

Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA
Case postale, CH-8010 Zurich

Tél. +41 58 358 71 11
Fax +41 58 358 40 42

contact@allianz.ch
allianz.ch